

STATEMENT BY BENIN

MADE 16 JUNE 2004

**AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT**

Eleventh Session

**São Paulo, Brazil
13-18 June 2004**

BENIN

ALLOCUTION DU CHEF DE DELEGATION BENINOISE, S.E MR. SAMUEL AMEHOU

PRONONCEE le 16 JUIN 2004

A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA ONZIEME SESSION DE
LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

São Paulo,
Brésil

13-18 Juin 2004

TD(XI)/SAO/018(E)

SAO.04.169

REPUBLIQUE DU BENIN

*Allocution du Chef de la Délégation
béninoise, S.E.M. Samuel AMEHOU
à l'occasion du débat général de la onzième
session de la CNUCED
Sao Paulo
16 juin 2004*

—=o§o=—

A vérifier à l'audition

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations.
- Excellences, Mesdames et Messieurs

Permettez-moi, Monsieur le Président de vous exprimer au nom de la délégation béninoise, mes vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux qui, nous n'en doutons pas aboutiront à des résultats satisfaisants.

Je puis vous assurer de la pleine participation de ma délégation pour faire de cette conférence, non pas une conférence de plus mais celle à partir de laquelle nos pays trouveront de nouvelles orientations pouvant favoriser une plus grande contribution du commerce à la croissance et au développement durable.

Les différents thèmes et sujets de discussion retenus pour la présente session, notamment la contribution du commerce au développement, la mondialisation et les stratégies de développement, le commerce international et les produits de base, les investissements, la technologie et le développement des entreprises, les Pays les moins avancés et les infrastructures des services, font partie des préoccupations quotidiennes des populations du monde en développement et plus particulièrement des Pays les moins avancés dont le Bénin assure la présidence du Bureau de coordination depuis janvier 2002.

S'agissant par exemple de l'agriculture qui reste le secteur d'activités le plus important au Bénin, nous attendons de la communauté internationale qu'elle relève le défi de l'élimination définitive des subventions à l'exportation et des soutiens internes à la production.

Je voudrais revenir ici sur le cas spécifique de la filière coton dont le rôle dans les économies des pays africains n'est plus à démontrer dans la mesure où elle contribue de façon substantielle au Produit National Brut, aux revenus d'exportation ainsi qu'à la promotion du développement rural, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté.

Je saisis donc l'occasion que m'offre cette tribune pour renouveler à vous tous notre demande de soutien en vue de l'adoption urgente des propositions soumises à l'OMC par les pays co-auteurs de l'initiative

sectorielle en faveur du coton dont les grandes lignes s'articulent comme suit:

- l'élimination totale des subventions à l'exportation sur une période de trois ans ainsi que celles des soutiens internes liés à la production sur quatre ans et ce, à compter de 2005;
- la mise en place d'un fonds de soutien à la filière.

Tout en étant conscient que la question des subventions ne saurait se résumer aux seules subventions accordées au Coton et qu'il faille la résoudre dans une approche intégrée, nous estimons que l'initiative coton constitue un cas pratique simple mais très urgent que la communauté internationale se doit de résoudre d'abord avant de prétendre s'attaquer à celle plus complexe de toutes les subventions.

S'agissant de l'accès de nos produits sur les marchés des pays développés, nous espérons que les réflexions aboutiront à la définition de politiques visant à apporter une amélioration des facilités d'accès accordées à nos pays car il est de plus en plus évident que nous ne saurions tirer profit d'une quelconque facilité, si nous ne disposions pas de capacités productives pouvant nous permettre non seulement d'augmenter les quantités que nous pourrions offrir mais aussi d'améliorer la qualité de nos produits.

En effet, c'est par l'amélioration de la qualité et la hausse des volumes de production que les opérateurs économiques de nos pays seront en meilleure position sur les marchés internationaux. Il est donc important d'accélérer les efforts d'amélioration de la productivité, de la qualité ainsi que de l'organisation du travail grâce notamment à l'adoption de bonnes pratiques commerciales, au perfectionnement des outils et procédés de transformation et à la diversification de nos produits.

Monsieur le Président

Dans l'environnement moderne qui est en train d'évoluer à une vitesse vertigineuse et qui connaît une progression quelquefois terrifiante dans les domaines des sciences et de la technologie, il est bon que nous fixions nos repères et que nous assurions nos pas.

C'est en ayant à l'esprit cette image de notre monde que le Bénin adhère pleinement à toutes les initiatives et décisions pouvant aider au renforcement de la cohérence entre les politiques commerciales, les stratégies de développement et le système commercial multilatéral.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que des actions suivantes soient entreprises à savoir

- un appui à une bonne gouvernance économique et sociale plus efficace ainsi qu'à la formation du capital;
- une compatibilité entre les règles de l'OMC et les conditionnalités liées aux programmes des institutions internationales à travers notamment par la mise en place de règles commerciales équilibrées en soutien aux réformes internes;
- une assistance technique commerciale et une aide au développement des capacités de production de nos pays et;
- un renforcement de la coopération inter-régionale

Les moyens déployés par la CNUCED doivent donc être recentrés afin de permettre une meilleure intégration du commerce dans les politiques et programmes de développement.

Si nous voulons atteindre le plein potentiel du commerce et de l'investissement pour un développement durable, la présente session de la CNUCED devra être animée par une détermination politique fondée sur la solidarité internationale et de la recherche de l'intérêt de tous.

je vous remercie de votre attention.